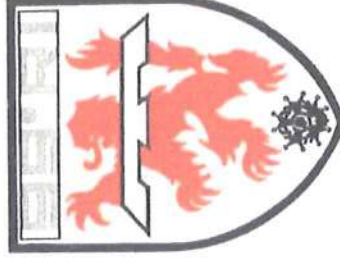


QUOI DE NEUF AU

ROYAL DEUX PONTS



RÉGIMENT DE LYON

9-9

BULLETIN D'INFORMATION DU 99^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Impr. Publicia - Lyon

N° 12 - JUIN 1977

Aujourd'hui les choses ne sont pas ce qu'elles sont, elles sont ce qu'on dit qu'elles sont

Le mot du colonel...

Je vous avais prévenu que le contrat du mois de juin serait dur à tenir car il englobait de nombreuses activités soit de routine, soit imposées par la Division, soit planifiées de longue date et que certaines d'entre elles se chevauchaient : incorporation de sept sections de la 77/06 alors que le Régiment était engagé dans l'exercice MONT D'OR, examen du CM I, contrôle de groupe pour la 3ème Cie, journée des réserves du 4 juin, cérémonie à Roanne pour la remise des fanions aux centres mobilisateurs de la 51ème DMT, journée régimentaire d'athlétisme et surtout la manœuvre IBERIA et le séjour au camp du Larzac qui constituaient le point fort de ce deuxième trimestre. Contrat dur parce que très dense mais, en fin de compte, contrat rempli. C'est là je pense un motif de satisfaction. Le plein emploi au cours de ce mois de juin ne fut pas un vain mot !

Je suis certain que la manœuvre IBERIA par sa durée, son amplitude, l'importance et la variété des moyens mis en œuvre, le cadre dans lequel le Régiment a été engagé et les différentes actions qu'il y a menées restera gravée dans les esprits de tous et je souhaite qu'elle serve, par la suite, de points de référence pour notre entraînement, notre instruction et nos études ultérieures.

En juillet l'accent sera mis sur des activités se rapportant moins au combat mais cependant très formatrices à mon sens : prises d'armes, travaux au profit des collectivités locales et stage de voile. Si le soleil veut bien enfin être de la partie, elles donneront un petit air de vacances au 9.9 car c'est en effet la période.

C'est aussi celle des permissions des cadres et des mutations. Aux personnels je souhaite la détente complète et l'oubli des soucis quotidiens du service. Aux cadres quittant le Régiment j'exprime mes remerciements pour le travail qu'ils ont accompli et forme des vœux pour qu'ils trouvent dans leur nouvelle affectation les satisfactions qu'ils méritent. Aux nouveaux arrivés je dis : « Bienvenue au Royal Deux Ponts, je compte sur vous pour assurer la relève et terminer la mise sur pied du Régiment sur ses nouvelles structures ».

Lieutenant-Colonel LEPROUST.

IBERIA VII en chiffre

POSTULAT DE BASE

1^{er} Au lieu d'Espagnols lire pluie.
2^e La tresse blanche ne remplace ni le sifflet ni le carton jaune.

17 officiers, 44 sous-officiers, 316 hommes du rang, 3 C160, 6 grosporteurs de GT 505, 17 aviateurs, 10 personnels BOMAP, 26 Jeeps, 5 Méharis, 13 Marmons, 17 Simcas dont 1 lot 7, 1 sanitaire.

53.000 km parcourus, 830 en moyenne par véhicules, 15,5 m3 de carburant consommé.

400 pains achetés en Lozère et 800 en Aveyron.

Deux héliportages (187 personnels), 22 Milans tirés, 11 accordés au but par l'arbitrage, 1 DL artillerie 3 EO, 2 calques, 1 OCT de rechange, 0,01 DL Génie, 320,5 m/m de pluie.

ACTUALITES « IBERIA » EN 16 M/M

Musique de G. Brasses :

« Il pleuvait fort sur la grande route ».

20 Matin : Mais où sont donc passés les C 160 ?

20 Soir : Mais où est donc passée la 3ème Cie ?

20 Nuit : Le pont de la rivière KWAI !

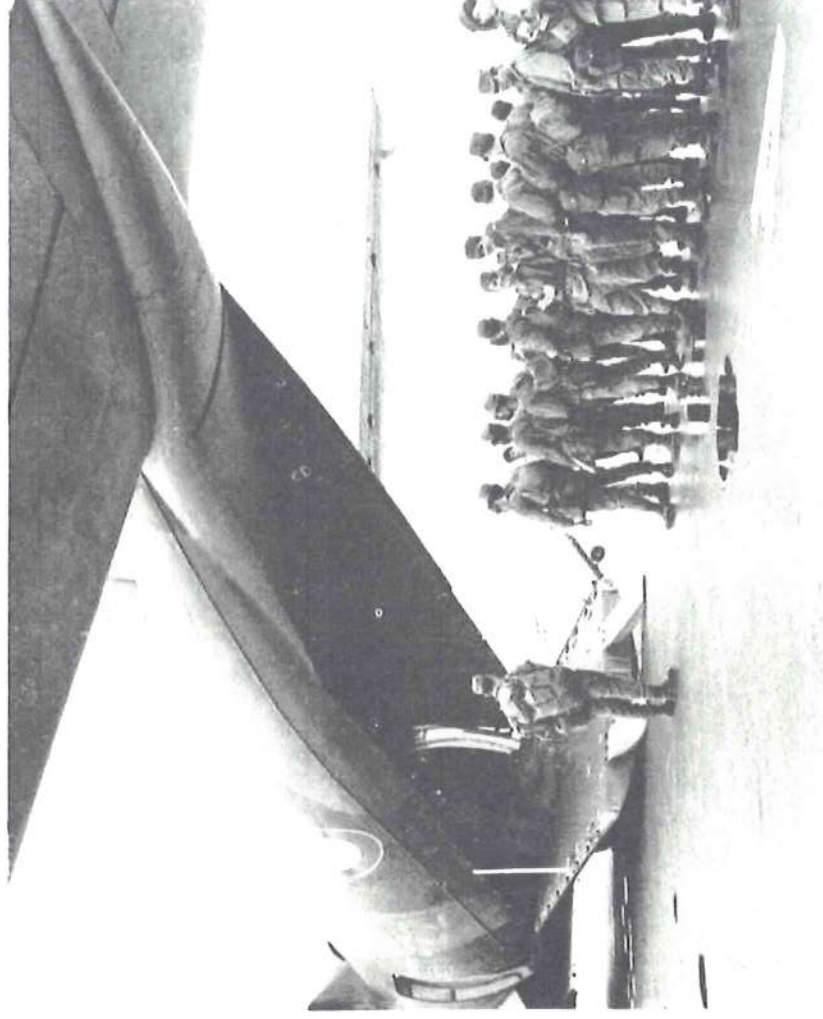
21 Matin : 3ème Cie : SAUGUES - « Ce carrefour est dangereux » !

21 Matin : 2ème Cie : ESPLANTAS - « Le boulevard du crime »

21 Soir : « Avoine quand tu nous tiens » ou « Le cirque de la Nationale 107 ».

21 Nuit : Ça chauffe à ST-JURCIZE !

(Suite page 4)



La 3ème Compagnie est prête à embarquer dans un C 160.

Arrivées au corps

- 01 - AIN
MANINI Charles, Trarroyes.
CALLET Bernard, Miribel.
BEDOY Patrick, Belley.
CERVERA Georges, Bourg-en-Bresse.
CHARBONNEL Rémi, Montceau.
GUDET Jacques, Ozan.
LAS Jean-Pierre, Reyleux.
COMETET Jacques, St-Jean-sur-Veyle.
GUIDE Bernard, St-Didier sur Charlaronne.
REGARD Michel, St-Genis Pouilly.
BOQUET Jean-Yves, Montrevel-en-Bresse.
- 03 - ALLIER
GANIVIER Christian, Cusset.
CHARRET Bernard, St-Loup.
DUQUERTHIAL Jean-Michel, Montluçon.
DEMETER Gérard, Marcenat.
AYON Patrick, Moulins.
BESSON David, Arfeuilles.
LAURENT Régis, Vendat.
05 - ALPES MARITIMES
GROUD Denis, Cannes.
TOUZE Frédéric, Nice.
07 - ARDECHE
DESVEUX Jean-Paul, Annonay.
FLO Dominique, Champis.
13 - BOUCHES DU RHONE
MARTIEL Michel, Marseille.
POUJOL Marc, Fellissane.
BRAS Patrick, Martigues.
OLIVAN Alain, Paradou.
GIRARD Philippe, Marseille.
VOLPES Marc, Marseille.
CLARY Duegane, Marseille.
PEIRO Jean-Luc, Marseille.
PUTOT Gabriel, Marseille.
BORY Serge, Marseille.
PECORARO Pascal, Marseille.
15 - CANTAL
SULIK Gilles, Ydes.
LAYBRO Jean-Claude, St-Simon.
PARAN, Massiac.
17 - CHARANTE MARITIME
DOULIN Yannick, Ayré.
19 - CORREZE
ANRIEL Michel, Argentat.
CLAUX Germain, Morceaux sur Dordogne.
LAVAI Jean-Pierre, Brive La Gaillardé.
DE SAN JUAN Daniel, Cosnac.
CREMOUX Francis, Laguenne.
DICHAMP Alain, Servières le Chateau.
24 - DORDOGNE
MARTIN Michel, Ribérac.
25 - DROVE
RAFFIN CALLOT, Romans.
COURTIERE Joël, Espeluche.
PLATE Thierry, Mirmande.
PARRE, St-Rambert d'Albon.
ROUX Norbert, Valence.
DELADREC Patrice, Chatusange le Goubet.
LAPRAT Christian, Livron-sur-Drôme.
CHARVIN Claude, Hostun.
33 - GIRONDE
RAYMOND Didier, Arveyres.
LESPINS Stéphane, St-Médard d'Evrans.
TERRANT Guy, St-Médard en Salles.
BERROT Alain, Chapeau.
DRUSOL Patrick, Merignac.
34 - HVRAT
BISQUET Patrick, Montpeller.
ESQOAR Guy, Valras Plage.
MAMODALLY Goulamabas, Montpeller.
GUILLEMINOT Jean, Montpeller.
GRAMMATICO Jacques, Montpeller.
35 - ISERE
ROFFINO Plénick, St-Egrève.
BERREND Alain, Marciolles.
PERNET Patrick, St-Pierre de Mearoz.
BERGER FONTAINE Jean-Louis Vinay.
MEYER Thierry, Bourgoin-Jallieu.
JAY Noël, Bressins.
MOINE Pascal, Marciolles.
MOINE Bruno, Marciolles.
MOLLIER-SABET Jean-Louis, Mirvet Les Echelles.
GNEVEY-METAT Robert, Plan.
REPELIN Marc, St-Martin d'Uriage.
CATTIN Marc, Villard Bonnot.
ZANTTE Jean-Baptiste, Bourgoin-Jallieu.
SILVENT Marcel, François, Bourgoin-Jallieu.
CICILLON Daniel, St-Didier de Brizonnes.
MICHALET Roland, Tignieu Lameyzieu.
MATIVET Christian, Les Côtes d'Orey.
BROCHIER Pierre, Penol.
ABDEUKADER Tayb, Le Touvet.
RUTIGLIANO Philippe, St-Just de Claix.
RUTIGLIANO Nicholas, St-Martin d'Hères.
VESSILIER Denis, St-Chef.
ALESSANDRINI Franck, Charvieu-Chavagneux
MARCHAL Gérald, Grenoble.
40 - LANDES
MALAITIC Jean-Michel, Tartas.
42 - LOIRE
SAMUEL Bruno, Planfoy.
BOGDZIEWICZ Alain, Unieux.
PREYNAT Jean-Baptiste, St-Etienne.
MARNAT Gilles, Feurs
RICARD Christian, St-Pierre Laval.
BOUNAT Yves, Chambœuf.
GOUTAILLER Jean-Paul, St-Cyr de Valorges.
GARDETTE Jean-François, St-Priest la Pru-
FREYCON Henri, Le Chambon Feugerolles.
LUMINIER Adrien, Bussy Albieux.
BURC Jean, Montbrison.
MICHAUD Jean-Luc, St-Etienne le Molard.
DURAND Hervé, St-Georges en Couzan.
COULANGEAT Joël, Verrières en Forez.
DUDOT Gérard, Le Coteau.

- MASTROT Louis, Pouilly sous Charlieu.
BASAGLIA Roland, Roanne.
POULET Marc, Firminy.
POCHON Aime, St-Etienne.
CHATAIN Philippe, St-Etienne.
FEASSON Philippe, St-Etienne.
GAILLARD Yves, Crezieux le Fromental.
TESTA Yves, St-Romain le Puy.
AMROUS Abdel, St-Etienne.
THIZY Jean-Yves, Valfleury.
RAQUIN Dominique, St-Denis de Cabanne.
LARBÉ Albert, Firminy.
VERRIERE Roger, Le Coteau.
BUREL Patrick, Montbrison.
DURIL André, St-Just en Bas.
THUINON Gérard, St-Etienne.
CHAMON Henri, Montbrison.
ROUGIER J-Claude, St-Chamond.
MAGAUD, Montbrison.
TETE La Fouillouse.
43 - HAUTE-LOIRE
FRANCHANT Jean-Claude, Chamolière sur Loire.
FAUILLARD Bernard, Sainte-Sigolène.
AINOUX Gabriel, Lausane.
GUERIN Guy, St-Pal de Mons.
44 - LOIRE ATLANTIQUE
VEDERNE Bruno, Vigneux de Bretagne.
47 - LOT ET GARONNE
BOUDON Evrad, Caumont sur Garonne.
59 - NORD
DOLLET Joël, Grand Fort Philippe.
63 - PUY DE DOME
CASU Yves, Ambert.
PLANEIX Joël, Cebazat.
VAUTIER Daniel, Clermont-Ferrand.
SCHELLACI Marc, Clermont-Ferrand.
PERIERE Denis, Nohament.
CHAPON Jean-François, Romagnat.
DULAC Bernard, Bansat.
CARBONNIER Claude, St-Rémy de Chagnat.
MARQUAIRE Guy, Montlatut.
FERNANDES Patrice, St-Georges de Mons.
BRUN Gilles, Thuret.
LAGUET Jean-Paul, Riom.
DRUET Patrick, Aigueperse.
61 - PYRENEES ATLANTIQUES
ALLOUGH Denis, Bayonne.
ARAGUES Michel, Pau.
66 - PYRENEES ORIENTALES
PLAUTIN Patrice, Ste-Marie.
69 - RHONE
COYOM, Michel, La Mulsatière.
MASSONI Jean-Jacques, Lyon.
FILLER André, Bron.
COLLION Guy, St-Lager.
PENOD Franck, Fevzin.
BOISSON Jean-Lyon.
SUGIER Bernard, Lyon.
GAVILLET Jean-Claude, Lyon.
FALLAND Jean-Pierre, Lyon.
LAROCHES Gilbert, Fleurie.
GARDES Christian, Tarare.
DEMONTROND Jean-Paul, Ste-Foy l'Argen-
tière.
GAUDENECH Serge, St-Symphorien d'Ozon.
RIVOIRE Alain, Lyon.
FATY Gilles, Lyon.
MARION Serge, Lyon.
BRENIER Jean-Marc, Chessy.
MICHON Philippe, Monsols.
GAY Martial, Gublize.
MARTIN Alain, St-Nizier d'Azergues.
GALLOIS Alban, St-Priest.
PERETTI Marc, Brignais.
GAILLARD Franck, Caluire.
71 - SAONE ET LOIRE
SERVE Didier, Macon.
73 - SAVOIE
BEDAVA Daniel, Salins les Thermes.
BEAUGE James, La Motte Servolex.
ANCEUIN Dominique, St-Marcel.
BOURKIZA Abdelkader, Bassens.
BURNET Jean-Claude, Albertville.
CATTANIA Dominique, Chambéry.
LASSIOZ Jean-Claude, Essert-Blay.
74 - HAUTE-SAVOIE
HOFFMANN André, Cranves Sales.
RUHLAND Gilles, Cluses.
79 - DEUX SEVRES
BERTON Jean-Marie, Surin.
83 - VAR
ISNARD Yves, Carqueiranne.
CONSTANTIN Patrick, Cuers.
CORNILLON Didier, Toulon.
D'ARCO Joseph, Le Lavandou.
RIETTOR Serge, Toulon.
84 - VAUCLUSE
FRADINES Olivier, Avignon.
HERVEUX Didier, Orange.
87 - HAUTE-VIENNE
PASCARD Jean-Pierre, Rochechouard.
RUFFINO Patrick, Limoges.

Carnet

- NAISSANCE :
Un triplé... Mariane, Marilyne et
Marina TUYTEN le 2 juillet 1977.
MARIAGE :
Nous sommes heureux d'apprendre
le mariage du Sergent Lucien LAME-
GARDE avec Mlle Elpane BOUQUIN,
le 16 juillet 1977.
DECES :
Nous avons le regret d'apprendre
le décès de M. MAURICE (père de
l'Adjudant-Chef MAURICE) le 27 juin
1977.

Vie des réserves

Plus de 400 officiers et sous-officiers de réserve ont assistés à la journée des ré-serves, le samedi 4 juin au quartier du 99^e R.I., régiment support. La journée était placée sous la présidence du Général BARTHELEMY, commandant la 14^{ème} D.I. et la 5^{ème} D.M.T. Elle avait pour but de pré-senter, d'une part, à ces cadres de réserve le « neuf-neuf » rénové, tel qu'il est devenu avec ses casernements modernes et confortables, et d'autre part de les familiariser avec certains matériels actuels et futurs de la quatorzième division (le véhicule de l'avant blindé, le fusil 5.56, le radar olifant, le Milan etc...).

Le Général BARTHELEMY a fait un exposé très complet sur la réorganisation de l'ar-mée de terre : « Il faut rendre plus efficace les forces du territoire en les rendant poly-valentes et plus mobiles, il faut également simplifier la chaîne hiérarchique dans un double souci d'allègement des frais gé-néraux et d'efficacité du commandement ».

Il a donné en outre quelques indications sur les prochains exercices auxquels va participer la 14^{ème} D.I. à la fin de l'été. Cet exposé particulièrement apprécié a été suivi d'un échange de questions intéressant la défense en général et les réserves en particulier.

Un repas champêtre a réuni les cadres de réserves et les cadres d'active res-ponsables des présentations des matériels et de l'organisation de cette journée qui s'est achevée par une cérémonie aux cou-leurs.

La coupe et le fanion du rally des résé-ves, gagnés par une équipe du Rhône a été confié en dépôt au Lieutenant-Colonel LEPROUST, commandant le 9.9 (corps sup-port pour les entraînements) au cours d'une brochette-partie que les rallymen ont orga-nisés au mess des officiers de Sathonay.



Le Général BARTHELEMY saluant les offi-ciers et sous-officiers de réserve rassemblés sur la place d'armes du 99^e R.I.

L'information au régiment

L'information tend à prendre de plus en plus, une part importante dans la bonne marche d'une société. En tant que collecti-vité, notre régiment n'échappe pas à cette nécessité, et dans ce but la commission information a un rôle capital à jouer. Il est donc primordial que ses membres assurent la circulation de l'information du haut vers le bas et vice-versa. A cet effet les portes des bureaux de l'O.C.R.P. ainsi que celles de la rédaction de « Quoi de neuf au 9.9 » leurs sont grandes ouvertes. Mais le jour-nal du régiment n'est pas le seul moyen de diffusion de l'information ; il est néces-saire de donner aux tableaux d'affichages dans les compagnies la place qui leur incombe, et de profiter des rapports des compagnies pour diffuser et expliciter mieux et davantage l'information.

Membres de la commission d'information :
1^{ère} Compagnie :
Lieutenant ROBIN, Caporal-Chef JEREZ,
Soldat MORTIER.

2^{ème} Compagnie :
Aspirant ALBRIEUX, Sergent CIPRIANI,
Soldat PARTHOMMAUD.

3^{ème} Compagnie :
Sergent-Chef DEMAIN, Sergent BORNA-REL, Soldat COTTIN.

11^{ème} Compagnie :
Soldats CABALOU et MENICUCCI.
C.C.S. :
Caporal MELLET, Soldat DANIEL.

QUARTIER

L'été est arrivé. Les journées sont longues. Vous pouvez en profiter pour partir en ballade, le samedi ou le dimanche, par exemple dans le Beaujolais où vous visiterez plus de trente caves viticoles en dégustant un peu de ce « troisième fleuve lyonnais »... Le Beaujolais.

☞ « A la fortune du pot ». Ne vous hasardez pas dans le Beaujolais des vins avant d'avoir appris les litanies beaujolaises :

Au sud, les Beaujolais simples dits « d'appellation courants ».

Au centre, les Beaujolais villages.

Au nord, les neufs crus : Brouilly, Côte de Brouilly, Morgon, Chiroubles, Fleurie, Moulin à Vent, Chenas, Juliénas, St-Amour.

Dans chaque village, un caveau de dégustation vous attend. Pourquoi faire des jaloux

Permis de conduire

au Royal Deux Ponts

Le problème posé est complexe. Il se présente ainsi actuellement. Au régiment pour environ 160 véhicules à conduire dont 3/5 P.L., il faut former 32 conducteurs par contingent sur cinq contingents instruits. La capacité maximum du C.I.E.C. étant de 36, compte tenu de la piste, du nombre de véhicules et de moniteurs, de l'organisation de stages au profit des personnels féminins ou des corps extérieurs, le C.I.E.C. est employé douze mois sur douze.

Cet énoncé paraît simple, il l'est moins lorsque l'on sait que tous les mécaniciens 2 A, 2 B sont formés comme conducteurs en double emploi, qu'il faut bien partir en permission de temps en temps et que certains véhicules roulent à plein temps (V.L, P.L, car 23 places camion benne, vague-mestre, ambulance) ajoutons à ces considérations l'usure du contingent 10 à 20 % de perte, les inaptitudes temporaires ou définitives, etc... il faut donc former 200 à 220 chauffeurs par an, auxquels il faut ajouter, sur décision du commandement, la possibilité de faire passer certains permis (cas sociaux) soit 4 à 5 par contingent (après huit à dix mois de service pour l'avant dernier contingent).

Il est donc impossible de faire passer le permis de conduire à tous les volontaires et le nombre des heureux élus ne peut actuellement dépasser la quarantaine par contingent, toutes catégories confondues.

PRINCIPES AU REGIMENT :

— Soldats non titulaires de permis civils : stages longs de quatre semaines les mois impairs (deux semaines I.E.C. sanctionnées par le permis, puis deux semaines I.C.C. pour les seuls titulaires P.L. sanctionnées par la confirmation.

— Soldats titulaires des permis de conduire civils correspondants : stage F.A.C. 3 à 4 jours englobant permis militaires et confirmations.

— Conditions de validation, de transformation, de retrait. Un permis V.L. est validé sans aucune obligation de kilométrage. Un permis P.L. est validé à l'issue d'un kilométrage parcouru minimum de 1.500 km après la période de confirmation.

La non-validation peut être prononcée à la diligence du chef de corps, pour accident grave (responsabilité engagée), punition pour ivresse, faute caractéristique grave à l'encontre du code de la route.

Les permis validés sont envoyés aux préfectures pour transformation en permis civils. Les frais sont à la charge de l'Etat. Le retrait du permis de conduire peut être prononcé pour faute grave sur proposition du chef de corps ; la décision est prise par le Général commandant la Région.

C/B SAVOYE.

LIBRE...

en citant un plutôt qu'un autre ? Ils ont chacun leur charme et sont ouverts en fin de semaine toute la journée.

☞ Vieux Lyon.

Saint-Paul, Saint-Jean, et Saint-Georges sont trois quartiers que les âges n'ont guère altérés. Ils ont été édifiés par les riches marchands et la bourgeoisie de la ville au XV^e siècle.

En vous promenant dans les ruelles, furetant à travers les traboules, les cours et les escaliers, vous y découvrirez toutes les richesses que le Vieux-Lyon renferme et qui sait, peut-être aussi l'émeraude de la tiare que le Pape Clément V perdit, dit-on, après une chute de sa mule montée du Gournillon. Mais le Vieux-Lyon est également un quartier qui vit, abritant une population très diverse, avec ses commerces variés, ses restaurants et ses bistrots bien sympathiques. A Saint-Jean, vous y trouverez même un luthier, un herboriste et un écrivain public. Le Vieux-Lyon, c'est aussi un quartier où la vie nocturne bat son plein.

Les conseils du médecin

Le bouchon de sérumen ne se voit que chez les gens propres. En effet, il est formé à partir de la substance grasse nommée sérumen (et non cre humaine) qui normalement est destinée à empêcher les poussières d'atteindre la Tympan. Secrétée en excès, il s'agglomère et finit par boucher le conduit auditif à la suite d'irritations provoquées par des cotons tiges, et instruments variés qu'emploient les gens méticuleux soucieux d'avoir les oreilles propres.

Prévention : Pour les éviter, ne jamais introduire des instruments de toilette dans le conduit auditif ; l'instrument adapté est le petit doigt cylindrique de la serviette de toilette.

Traitement : Le bouchon de sérumen ne peut être retiré que par lavage de l'oreille après avoir ramolli le bouchon.

Médecin-Aspirant

Dominique DALLA-CORTE

Que dois-je faire ?

Lors de la dernière réunion de la commission information, de nombreuses questions concernant les permissions ont été posées. Dans le but de répondre à cette demande, nous publierons désormais, une rubrique-conseil intitulée QUE DOIS-JE FAIRE ? Et afin de mieux répondre à vos problèmes, nous souhaitons recevoir vos suggestions.

Ce mois-ci nous présentons le cas de Michel P... tombé malade à son domicile, lors d'une permission de 48 heures. (N.D.L.R.)

Michel P..., en permission chez lui à Bordeaux, est victime d'une rage de dents ; son médecin de famille appelé à son chevet, diagnostique un abcès, et prescrit un repos au domicile de sept jours.

CONSEQUENCES :

— Les sept jours de repos lui seront déduits de ses droits à permission, puisqu'il n'a pas été admis à l'hôpital militaire ou dans une infirmerie de garnison ;

— Les parents de Michel, n'ont aucun recours pour se faire rembourser les frais de médecin et de pharmacie.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

1^{er} Il faut prévenir la gendarmerie, qui à son tour préviendra un médecin militaire, qui constatera la maladie et fera admettre l'intéressé soit dans un hôpital militaire, soit dans l'infirmerie de garnison la plus proche.

2^e Après guérison le soldat pourra bénéficier d'une permission de convalescence non décomptée sur ses droits s'il a été admis dans un hôpital ou une infirmerie de garnison. Si le malade n'est pas hospitalisé ou admis à l'infirmerie, le médecin peut si besoin proposer une prolongation de permission. Dans ce cas les jours seront décomptés sur ses droits. Si le soldat a épuisé ses droits, il pourra être maintenu au corps à l'issue de son service, un nombre de jours égal à celui qu'il aura passé chez lui bien que malade.

Des jeunes filles au quartier...

Grande première au quartier Maréchal de Castellane, lors de l'incorporation du contingent 77/06. En effet, la chambre syndicale des maîtres-coiffeurs nous prêtait son concours, pour coiffer les jeunes recrues. Une vingtaine d'élèves, en majorité de ravissantes jeunes filles, s'était installée dans le hall de la 11^e Compagnie et attendait, ciseaux et peigne à la main les nouveaux venus. Ces derniers étaient enchantés de se faire couper les cheveux par les élèves-coiffeurs, et comblés de bonheur lorsque l'élève ressemblait à Catherine (photo ci-dessus).

Même satisfaction du côté des professeurs et des élèves de la chambre syndicale de coiffure : « Il n'y a pas de meilleur apprentissage que la pratique », nous confiait Mme DOYTIER, directrice de l'établissement.



Propos d'un libérable

Ce jour là, il faisait très chaud. Je me présentais au péage de l'autoroute, l'emplacement me rendit ma monnaie. Direction Lyon, une foule de questions occupait mon esprit. Serais-je à l'heure ? Quel va être l'accueil ? Serais-je exempté, réformé, muté ? Au fil des kilomètres mon inquiétude grandissait. Comment moi, Michel, François VIVIER avait-on osé me déranger de mon Montpellier natal en plein mois d'août ? L'affaire était d'importance. Je relus une dernière fois ma convocation, barrée des trois couleurs nationales... Pas de doute, c'était bien de moi qu'il s'agissait. Je devais me présenter à Sathonay-Camp, dans la banlieue lyonnaise pour être incorporé au 98^e Régiment d'Infanterie.

En arrivant à Lyon, je n'étais pas en pays inconnu, puisque j'avais accompli une partie de mes études, à l'université de cette ville. Franchissant le Rhône je compris enfin, pourquoi cette grande route qui grimpe jusqu'au plateau de la Croix-Rousse s'appelle... la Montée des Soldats !

Je garais ma voiture devant le quartier du 99^e R.I. et demandais au planton de service en montrant ma convocation, si j'étais arrivé au bon endroit. « Pas de doute, vous êtes au bon endroit », me répondit-il, en me souriant. Comme je comprends après douze mois de service, le léger sourire du soldat qui fut pour moi le premier contact avec ma nouvelle vie.

Et puis, les mois ont défilés, l'été au peloton des élèves gradés, l'automne parmi les cadres de la 11^e Cie, le CM 1 cet hiver, et une fin de carrière au secrétariat de l'infirmerie. Une année à apprendre et à servir du mieux que j'ai pu. Aujourd'hui toutes mes pensées sont à nouveau tournées vers mon retour à la vie civile ; j'ai déjà trouvé du travail, je vais bientôt me marier, encore vingt-deux jours, et puis je reprendrai l'autoroute du soleil, ayant acquis une expérience des responsabilités et le sens de la vie en collectivité, ce qui me sera très utile dans ma vie professionnelle. C'est utile également à tous les membres, qui se veulent actifs et responsables dans une collectivité qu'elle quelle soit.

Sergent Michel VIVIER 76/08.

